



**Présentation des résultats du questionnaire sur les situations de violence  
au travail vécues par le personnel enseignant soumis aux membres de  
*l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec***

Sommaire

Version abrégée

Par :

Michaël Badeau, étudiant à la maîtrise  
au Département des relations industrielles de l'Université Laval

Kirkland, Montréal

6 juin 2018

**Ce document se veut le sommaire du rapport de recherche élaboré par  
Michaël Badeau, étudiant à la maîtrise au Département des relations  
industrielles de l'Université Laval.**

## **Introduction**

Au cours des dernières années, le nombre de dossiers de santé et sécurité au travail traités par l'*Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec* (APEQ) a augmenté. Devant cette situation, l'APEQ a organisé diverses rencontres avec ses membres pour cerner l'émergence de ce phénomène. Ces entretiens informels ont notamment permis de relever diverses problématiques de violence au travail vécues par le personnel enseignant.

L'APEQ décida alors d'inclure cet enjeu au sein de son plan d'action stratégique dans l'objectif d'agir pour pallier ces situations. L'une des premières démarches effectuées en la matière fut l'organisation d'une séance d'information avec des délégués syndicaux, dans le but de les sensibiliser afin qu'ils signalent les situations de violence. À titre indicatif, cette séance était dirigée par madame Nancy Champagne, conseillère en relations de travail à l'APEQ. L'activité a notamment permis de mesurer, par l'entremise des délégués, l'ampleur du phénomène de sous-déclaration des situations de violence vécues par le personnel enseignant, malgré l'impact important de ces situations sur leur intégrité physique et psychologique.

Au cours de la même période, l'Association fut contactée par monsieur Jean-Noël Grenier, professeur agrégé au département des relations industrielles de l'Université Laval, qui leur a fortement recommandé les services de l'un de ses étudiants, Michaël Badeau (alors étudiant à la maîtrise en relations industrielles, profil intervention professionnelle en milieu de travail), dans le cas où un besoin de ressources supplémentaires se ferait sentir au sein de leur organisation. Madame Champagne constata alors le potentiel de cette proposition, qui pourrait permettre de mener à bien des actions proactives visant à corriger la problématique de violence au travail et proposa, en collaboration avec Sébastien Joly (Président de l'APEQ), que le comité exécutif de cette institution développe un projet spécifique en la matière.

En raison de l'impact de cette problématique sur le quotidien de ses membres, l'APEQ décida finalement de mener sa propre enquête dans le but d'élaborer des pistes d'action pour tenter de contrer le phénomène de la violence au travail et, par le fait même, d'améliorer la qualité de vie de ses membres. Pour ce faire, il a été décidé de commencer par élaborer un questionnaire pour

dresser un portrait global des situations de violence vécues par les enseignants au sein de leurs écoles et de leurs centres.

Sous la supervision combinée de monsieur Grenier et de madame Champagne, plusieurs mandats ont alors été attribués à monsieur Badeau, dont : l'élaboration et la validation d'un questionnaire, son administration aux répondants, l'animation de « focus groups » et l'analyse des données récoltées. Il est pertinent de préciser que le processus de réalisation de ce projet débuta le 15 janvier 2018 pour se conclure le 6 juin de la même année.

## **Problématique**

Ce document s'intéresse aux situations de violence au travail vécues par le personnel enseignant œuvrant au sein des commissions scolaires anglophones du Québec<sup>1</sup>. Cependant, avant de mener une telle étude, il faut se questionner sur l'apport potentiel de celle-ci en matière de développement des connaissances scientifiques. Cette section du rapport permet aux lecteurs de cerner l'importance théorique de cette recherche et de mettre en perspective sa pertinence sociale.

## Pertinence théorique

En premier lieu, en ce qui concerne la pertinence théorique de cette étude, il est intéressant de mentionner que peu de recherches s'intéressant à la violence au travail vécue par le personnel enseignant ont été menées (Jeffrey et Sun, 2006 : 6). Dans les faits, une recension de la littérature effectuée au début de l'année 2018 n'a permis de relever qu'une poignée de recherches traitant de cet enjeu au sein de cette profession (Maranda et al., 2014 ; Vézina et al., 2011 ; Jeffrey, 2011 ; Janosz, 2009a ; Janosz, 2009b ; Girard et al., 2002). De plus, une recherche pancanadienne effectuée par l'APEQ démontre également la carence de documentation en la matière au sein même des organisations syndicales. En effet, seulement deux des quatorze syndicats membres de la *Fédération canadienne des enseignantes et enseignants* (FCE) ont mené des études abordant cet enjeu, soit la *Saskatchewan Teachers' Federation* et l'*Elementary*

---

<sup>1</sup> Il s'agit, plus précisément, des commissions scolaires suivantes : Commission scolaire du Littoral (secteur anglophone), Commission scolaire Eastern Shores, Commission scolaire Central Québec, Commission scolaire Eastern Townships, Commission scolaire Western Québec, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Commission scolaire English-Montréal, Commission scolaire Lester-B.-Pearson, Commission scolaire New Frontiers et de la Commission scolaire Riverside.

*Teachers' Federation of Ontario*<sup>2</sup>. L'une des raisons invoquées dans la littérature pour expliquer la rareté de telles recherches au sein de cette profession, alors que celles-ci abondent généralement dans les catégories professionnelles en contact direct avec le public, est que les enseignants auraient une plus grande propension à garder le silence lorsqu'ils sont victimes de violence au travail (Jeffrey et Sun, 2006 : 11). L'administration de ce questionnaire par l'acteur syndical permet de favoriser la participation du personnel enseignant grâce à la garantie de l'anonymat des répondants face à leur employeur, qui réduit la peur de subir des représailles.

En deuxième lieu, cette étude permet de pallier une lacune majeure constatée au sein de la littérature scientifique. En effet, aucune des recherches relevées n'aborde l'enjeu de la violence vécue au travail par le personnel enseignant des commissions scolaires anglophones du Québec.

En troisième lieu, bien que divers entretiens informels aient eu lieu entre l'APEQ et ses membres, ce qui a permis de cerner certains vecteurs potentiels de violence au sein des établissements scolaires, il faut confirmer ces suppositions en ayant recours à des données empiriques obtenues grâce à un « [...] processus ordonné et systématique de collecte de données observables et vérifiables » (Fortin, 2010 : 29). Il sera alors possible de dresser un portrait représentatif des situations de violence vécues par le personnel enseignant des commissions scolaires anglophones dans le cadre de leurs fonctions.

### Pertinence sociale

En ce qui concerne la pertinence sociale de cette recherche, il est intéressant de mentionner que le personnel enseignant est, selon certaines études, particulièrement à risque de subir diverses formes de violence au travail (Maranda et al., 2013 ; Vézina et al., 2011 ; Jeffrey et Sun, 2006). En effet, *l'enquête québécoise des conditions de travail, d'emploi et de santé-sécurité au travail* (EQCOTESST) conclut que les employés du secteur de l'enseignement sont particulièrement exposés à la violence physique, en plus de figurer parmi les catégories de travailleurs les plus atteints de détresse psychologique (Maranda, 2014 : 5-6). De plus, « [...] les statistiques de la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* (CSST) montrent que les enseignants au

---

<sup>2</sup> Mentionnons que seule l'*Elementary Teachers' Federation of Ontario* a effectué une étude traitant directement de la violence au travail vécue par ses membres. La *Saskatchewan Teachers' Federation* a plutôt mené une recherche abordant l'enjeu des expériences professionnelles des enseignants, laquelle traite indirectement de la problématique de la violence au travail.

Québec se retrouvent au deuxième rang des professions les plus affectées par une atteinte attribuable à la violence en milieu de travail » (Maranda et al., 2013 : 227).

Ensuite, notons que de nombreuses problématiques entourant l'enjeu de la violence subie au travail par le personnel enseignant sont abordées au sein de la littérature scientifique. Ces dernières sont toutes des causes potentielles pouvant contribuer à perpétuer, ou même favoriser, l'émergence de situations de violence dans un milieu de travail donné. Ces situations de violence peuvent affecter le bien-être physique et psychologique du personnel enseignant (Maranda et al., 2013 ; Jeffrey et Sun, 2006). La description de ces problématiques est donc nécessaire pour démocratiser ces réalités généralement peu connues, même par les parties prenantes évoluant dans le milieu de l'éducation.

En premier lieu, certains auteurs rapportent un phénomène de banalisation des situations de violence vécues par les enseignants (Jeffrey, 2011 ; Jeffrey et Sue, 2006). En effet, certaines commissions scolaires considéreraient toujours la violence comme un risque inhérent à l'emploi, légitimant ainsi leur inaction face aux problèmes qui leur sont signalés (Jeffrey, 2006 : 12). Certains enseignants associeraient plutôt la violence subie par un membre du personnel à son inexpérience ou au recours à de mauvaises méthodes d'enseignement (Ibid. : 9). Ce préjugé tenace peut avoir des répercussions importantes au niveau du soutien accordé, par leurs pairs, aux enseignants victimes de violence. En effet, les enseignants seraient toujours très critiques envers les « incapacités » de leurs collègues (Rojo et Minier, 2015 : 231). Ainsi, plutôt que de s'exposer au jugement de leurs pairs, ou même de subir des représailles de la part de leur employeur, les enseignants en difficulté préféreraient maintenir le silence sur les situations pénibles auxquelles ils sont confrontés dans le cadre de leurs fonctions (Ibid. : 231).

En deuxième lieu, au début des années 2000, les pratiques de la nouvelle gestion publique (NGP) appliquées au sein des écoles québécoises auraient notamment eu pour effet de favoriser un phénomène « d'approche client » au sein des administrations scolaires, ce qui a eu des répercussions négatives sur la santé mentale des enseignants (Maranda et al., 2014 : 21-22). En effet, suivant cette nouvelle doctrine, ceux-ci sont de plus en plus responsables de la réussite scolaire de leurs élèves et cela au détriment des responsabilités parentales (Rojo et Minier, 2015 : 230-232). En d'autres mots, un processus de « [...] transfert du rôle de parent éducateur à l'enseignant sans valorisation (de leur) travail » serait en cours depuis cette période (Ibid. : 232).

Cette situation peut accentuer les comportements néfastes des parents à l'égard des enseignants de diverses façons, par exemple : en leur donnant des attentes disproportionnées relativement à la réussite de leurs enfants, en entraînant un manque de soutien des parents face aux sanctions disciplinaires entreprises par un enseignant, en entraînant la tolérance, par la direction des établissements scolaires, de mauvais traitements des membres du personnel enseignant par les parents, etc. (Girard et al., 2002 : 26). Ce dernier point s'explique par le fait que certains membres de direction seraient portés à minimiser, voire à ne pas signaler certains incidents violents survenus au sein de leur établissement, dans l'objectif de préserver sa réputation (Ibid. : 19).

En troisième lieu, selon certaines recherches, l'intégration, au sein des classes ordinaires, d'élèves présentant des troubles de comportements pourrait également accentuer la prévalence des situations de violence vécues par le personnel enseignant (Massé et al., 2015 : 182, 193 ; Jeffrey, 2011 : 22-34). Dans les faits, depuis le début des années 2000, la proportion d'élèves présentant des difficultés d'adaptation intégrés au sein des classes ordinaires est en constante augmentation (Maranda et al., 2014 : 12). Cependant, un pourcentage important d'enseignants, soit environ 70 % d'entre eux, sont d'avis que leur formation universitaire n'est pas suffisante pour faire face aux comportements perturbateurs de cette catégorie d'étudiants, ce qui rend les enseignants impuissants devant certaines situations, car ils n'ont pas la formation adéquate pour intervenir (Massé et al. 2015 : 182-193).

En quatrième lieu, certaines études démontrent la pertinence de s'intéresser au phénomène de cyberintimidation qui est en émergence à cause de l'utilisation de plus en plus répandue des nouvelles technologies de l'information et des communications (CSQ, 2011 ; Browne, 2007). En Ontario, une étude menée en 2007 constate que plus de 84 % des enseignants évoluant au niveau primaire ou secondaire ont déjà été victimes de cyberintimidation (Browne, 2007 : 15). De plus, au Québec, plus du tiers du personnel œuvrant au sein des établissements scolaires indique être peu informé au sujet des règles en vigueur pour encadrer la cyberintimidation (CSQ, 2011).

Il est aussi important de mentionner que les situations de violence subies par les membres du personnel enseignant dans le cadre de leurs fonctions peuvent avoir de graves conséquences sur leur santé physique et psychologique, mais également sur le système d'éducation en général.

Premièrement, la violence subie par les enseignants peut avoir divers impacts sur leur santé globale : symptômes physiques tels que de la fatigue ou des maux de tête, stress, sentiment d'incompétence, perte de plaisir à enseigner, perte d'intérêt envers la profession, etc. (Jeffrey et Sun, 2006 : 133-135). De plus, les travailleurs du secteur de l'enseignement seraient parmi les plus grands consommateurs de psychotropes et cela toutes professions confondues (Maranda et al., 2014 : 6). De plus, les incidents de violence peuvent même mener, chez les enseignants touchés, au développement de maladies mentales nécessitant un arrêt de travail (Jeffrey et Sun, 2006 : 135).

Deuxièmement, ces situations de violence peuvent également avoir de graves conséquences sur le système d'éducation. En effet, selon une étude menée par la CSQ en 2008, à cause des conditions de travail difficiles, un enseignant sur cinq quitterait la profession quelques années seulement après son arrivée sur le marché du travail pour se réorienter vers une autre carrière (Duchesne et Kane, 2010 : 64). De plus, dans l'objectif de préserver leur santé mentale, plus de six enseignants sur dix réduiraient volontairement leur temps de travail (Maranda et al., 2014 : 8). De plus, selon la *Fédération des commissions scolaires du Québec*, près de 50 % des absences de travailleurs évoluant dans le secteur de l'éducation seraient attribuables à un problème de nature psychologique (Ibid. : 8-10). Ces éléments entraînent des pertes économiques pour le Québec et provoquent une perte d'expertise importante dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre (Ibid. : 10). Cela démontre l'importance de s'intéresser à la problématique de la violence au travail, qui constitue un facteur de risque psychosocial important au sein des établissements scolaires.

En résumé, cette section du rapport permet de cerner l'importance à la fois théorique et sociale de l'enjeu de la violence subie par le personnel enseignant dans le cadre de ses fonctions. Il est également nécessaire de préciser que la conception du questionnaire dirigé par l'APEQ s'est grandement inspirée de la revue de la littérature relevée précédemment. En effet, en plus de tenir compte des particularités du modèle organisationnel des commissions scolaires anglophones du Québec, un travail supplémentaire a été effectué pour inclure les problématiques entourant actuellement l'enjeu de la violence au travail, pour permettre de dresser le portrait le plus fidèle possible des situations de violence subies par les enseignants.

## **Méthodologie**

Pour faciliter le traitement de l'analyse des résultats, il a été décidé de concevoir un questionnaire sur une plateforme numérique spécialisée nommée *SimpleSurvey*.

### Les dimensions de la violence

Ce questionnaire aborde trois dimensions particulières de la violence soit : la violence physique, la violence psychologique et la cyberintimidation. Pour s'assurer de la compréhension des répondants envers ces différentes formes de violence, des exemples concrets d'incidents violents illustrant chacune de ces catégories ont été insérés au sein d'un lexique au début de ce questionnaire.

Bien que la violence à caractère sexuel soit abordée de manière distincte au sein de certains questionnaires préexistants (Girard et al., 2002 ; Jeffrey et Sun, 2006), les concepteurs de ce questionnaire ont décidé d'intégrer cette forme de violence au sein de la violence psychologique et physique. En effet, selon certaines études, la prévalence de ce type de violence est très faible au sein des établissements scolaires (Ibid.). Par contre, une place prépondérante a été accordée à la cyberintimidation qui semble, de son côté, toucher de plus en plus d'enseignants depuis quelques années (Browne, 2007 ; CSQ, 2011).

### Les vecteurs de violence

Ce questionnaire aborde quatre vecteurs de violence pouvant engendrer des situations de violence chez le personnel enseignant soit : les élèves, les parents d'élèves, les collègues de travail<sup>3</sup> et les membres de l'administration. Le choix de ces sources de violence s'explique, en premier lieu, par les diverses problématiques de violence relevées au cours des dernières années par les syndicats locaux tels que : les problèmes de comportement des élèves et l'inefficacité des sanctions disciplinaires, les pressions parentales, le manque de soutien et de leadership de la direction et des collègues, etc. En deuxième lieu, une revue de la littérature et de divers questionnaires préexistants dans le domaine de l'éducation a été effectuée, dans l'objectif de s'assurer de couvrir les principales sources de violence à l'égard des enseignants qui sont présentes au sein des établissements scolaires.

---

<sup>3</sup> Le terme « collègue de travail » englobe les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels.



## **L'administration du questionnaire**

Le questionnaire couvre les situations de violence vécues par le personnel enseignant au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018.

L'administration de ce questionnaire aux répondants a été effectuée entre le 28 mars 2018 et le 14 avril de la même année. Le lien électronique menant au questionnaire en ligne a été distribué par courriel. De plus, en ce qui concerne le traitement des réponses, la saisie des données a été effectuée par l'entremise du logiciel de *SimpleSurvey* pour préserver l'anonymat des répondants.

Cet outil de collecte de donnée permettra de relever des données quantitatives qui permettront de dresser un portrait des situations de violences vécues par le personnel enseignant au sein des commissions scolaires anglophones du Québec.

À noter que deux “focus groups” ont été organisés par l'APEQ. Ceux-ci ont été effectués avec des enseignants ayant des caractéristiques sociodémographiques hétérogènes, dans l'objectif d'élargir et d'approfondir notre compréhension de certains faits saillants qui se dégagent de l'analyse des résultats du questionnaire traitant de la violence au travail.

## **Présentation des résultats**

### Taux de réponse et composition de l'échantillon

Tout d'abord, le taux de réponse de ce sondage s'établit à 27,46 %. En effet, sur les 2378 questionnaires transmis aléatoirement, 653 répondants nous ont soumis leurs réponses. Il s'agit d'un taux de réponse jugé acceptable pour un sondage mené sur internet (Sue et Ritter, 2007 : 8). De plus, il faut préciser que divers facteurs ont pu nuire à maximiser le nombre de répondants, par exemple : un nombre élevé de questionnaires ont été interceptés par le pare-feu de répondants, certains enseignants qui ont été sélectionnés de façon aléatoire n'avaient pas travaillé au cours des deux dernières années et n'étaient donc pas admissibles à l'étude, l'objet d'étude du questionnaire peut être considéré comme tabou par certains individus, etc. Aussi, il est à noter que 146 personnes ont commencé le questionnaire sans malheureusement le terminer et le soumettre. Cette situation peut s'expliquer par le temps de réponse de ce questionnaire qui est relativement élevé (environ une quinzaine de minutes), ou par un simple oubli de la part des répondants. La marge d'erreur maximale associée à cet échantillon est de 4 % (19 fois sur 20).

## Données sociodémographiques

La majorité des répondants sont des enseignants du primaire (47,03 %) et du secondaire (32,97 %). De plus, dans une plus faible mesure, notre échantillon est également composé d'enseignants provenant du secteur de la formation professionnelle (7,19 %), de l'éducation aux adultes (6,56 %) et du niveau préscolaire (6,25 %).

Il s'agit d'ailleurs, en grande majorité, d'enseignants réguliers (79,5 %), suivis d'enseignants à temps partiel (9,94 %), de remplaçants (5,21 %), d'enseignants à taux horaire (4,73 %) et de suppléants occasionnels (0,63 %). De plus, au sein de cet échantillon, presque 72 % des enseignants sont des employés permanents, alors qu'un peu plus de 26 % d'entre eux ne le sont pas.

Plus de 21 % des répondants sont âgés de moins de 34 ans, qu'environ 65 % sont âgés de 35 à 54 ans, alors que près de 16 % d'entre eux ont 55 ans et plus. De plus, l'échantillon est composé à plus de 78 % de femmes et à moins de 20 % d'hommes. Finalement, plus de 50 % des répondants détiennent moins de 15 années d'expérience en enseignement.

## Résultats pour chacun des thèmes abordés

Les résultats des questions ont été transposés en tableaux. Pour respecter la confidentialité des répondants, il faut préciser que les réponses aux questions ouvertes ne seront pas détaillées explicitement au sein de ce document. Cependant, un résumé de ces commentaires sera présenté.

### *Thème 1 : La prévalence de la violence au sein des établissements scolaires*

Tout d'abord, il est pertinent de rappeler que le thème 1 de ce questionnaire s'intéresse à la prévalence des situations de violence au sein des écoles et centres des commissions scolaires anglophones du Québec. Ainsi, à la **première question** de ce questionnaire, les répondants devaient indiquer s'ils avaient été victimes d'au moins une situation de violence physique, de violence psychologique ou de cyberintimidation au cours des deux dernières années. Les résultats obtenus sont sans équivoque. En effet, près de 56 % des répondants ont été victimes d'au moins un événement violent dans le cadre de leur travail au cours de cette période donnée. La **deuxième question** permet d'ailleurs de constater qu'une très forte proportion des répondants, soit près de 84 %, sont d'avis que la violence à l'égard des enseignants est un phénomène préoccupant, alors que seulement 6 % des enseignants partagent l'avis contraire.

L'importance de cette préoccupation peut s'expliquer par le fait que plus de 50 % des répondants ont la perception que le nombre de situations de violence physique, de violence psychologique ou de cyberintimidation a augmenté au cours des deux dernières années au sein de leurs établissements scolaires(**question n° 3**). Ce même groupe d'enseignants a notamment eu la possibilité, à la **question n° 4**, de classer par ordre de priorité certains facteurs organisationnels prédéterminés qui, selon eux, contribuent le plus à l'augmentation du taux de violence.

Tableau : Les facteurs organisationnels responsables de l'augmentation du taux de violence au sein des établissements scolaires

Répondants : 324

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Total
<b>Augmentation du nombre d'élèves par classe</b>	13,53 % (41)	14,52 % (44)	28,05 % (85)	43,89 % (133)	100 % (303)
<b>Augmentation du nombre d'élèves présentant des besoins particuliers intégrés au sein de classes ordinaires</b>	46,94 % (138)	23,81 % (70)	21,09 % (62)	8,16 % (24)	100 % (294)
<b>Manque de soutien et services offerts par l'école/centre ou la commission scolaire pour les élèves présentant des besoins particuliers au sein de classes ordinaires</b>	31,42 % (93)	41,22 % (122)	20,61 % (61)	6,76 % (20)	100 % (296)
<b>Manque de formation offerte aux enseignants visant à les outiller pour répondre adéquatement aux élèves présentant des besoins particuliers</b>	11,82 % (37)	20,13 % (63)	29,71 % (93)	38,34 % (120)	100 % (313)

On peut constater que l'augmentation du nombre d'élèves présentant des besoins particuliers intégrés au sein de classes ordinaires, de même que le manque de soutien et services offerts par l'école/centre et la commission scolaire pour ces élèves sont les deux facteurs qui sont considérés comme contribuant le plus à l'émergence de situations de violence à l'égard des enseignants. En effet, en ce qui concerne les élèves présentant des besoins particuliers intégrés au sein de classes ordinaires, plus de 70 % des répondants sont d'avis qu'il s'agit d'une cause importante de violence. Certains commentaires des répondants décrivent la difficulté de fournir une prestation de travail de qualité au sein d'une classe de 25 élèves, dans laquelle un élève aux besoins particuliers est intégré, car sa condition exige une attention constante. Dans le même sens, plus de 72 % du personnel enseignant est d'avis que le manque de ressources et de soutien de la part de l'administration pour intégrer ces étudiants est également une cause déterminante menant à

l'émergence de situations de violence. À titre d'exemple, selon certains commentaires, les commissions scolaires francophones disposeraient d'un plus grand nombre d'éducateurs spécialisés pour faciliter le processus d'intégration.

Pour leur part, l'augmentation du nombre d'élèves par classe et le manque de formation offerte aux enseignants pour les outiller afin qu'ils puissent travailler adéquatement avec les élèves présentant des besoins particuliers sont jugés comme des facteurs moins susceptibles de contribuer à l'émergence de situations de violence. En effet, en ce qui concerne le manque de formation, presque 32 % des enseignantes sont d'avis qu'il s'agit d'une cause importante responsable de l'émergence des situations de violence à leur égard. Il est cependant nécessaire de préciser que certains commentaires des répondants démontrent que ceux-ci jugent que leur formation universitaire est insuffisante pour leur permettre d'agir adéquatement sur la problématique de la violence. Enfin, 28 % du personnel enseignant considère que l'augmentation du nombre d'élèves par classe est l'un des principaux facteurs menant à l'émergence de situations de violence à leur endroit.

Les commentaires relevés à la question n° 4 permettent de mettre en lumière deux facteurs organisationnels supplémentaires pouvant potentiellement contribuer à faire augmenter le taux de violence à l'égard des enseignants au sein des établissements scolaires. En premier lieu, de nombreux répondants affirment que certains administrateurs n'offrent pas un soutien suffisant aux enseignants victimes de violence. En effet, ce groupe serait très peu proactif en la matière et certains enseignants auraient même la perception que les administrateurs sont plus soucieux de répondre aux « caprices » de chacun des parents que de se préoccuper de la santé et de la sécurité de leurs employés. De plus, la culture organisationnelle de certains établissements scolaires aurait pour effet de banaliser les situations de violence à l'égard des enseignants. D'un côté, les élèves ne subiraient généralement pas ou peu de conséquences lorsque leur comportement est inapproprié et, de l'autre côté, les comportements abusifs des parents d'élèves envers le personnel enseignant seraient tolérés par la direction.

Finalement, pour conclure le thème 1, la **question n° 5** de ce questionnaire s'intéressait au sentiment de sécurité que le personnel enseignant éprouve au sein des établissements scolaires où ils travaillent. Les résultats obtenus démontrent que la grande majorité des répondants, soit plus de 68 %, se sentent en sécurité au sein de leur milieu de travail. Cependant, l'analyse des

résultats révèle également que pratiquement un enseignant sur sept considère que son établissement scolaire n'est pas un lieu de travail sécuritaire, ce qui constitue une proportion non négligeable.

### *Thème 2 : Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance des élèves*

Tout d'abord, il faut rappeler que le thème 2 de ce questionnaire s'intéresse aux situations de violence subies par le personnel enseignant et causées par un élève. Dans un premier temps, les répondants devaient spécifier s'ils avaient été victimes, au cours des deux dernières années, d'une ou de diverses situations de violence physique, de violence psychologique ou de cyberintimidation de la part de membres de ce groupe. L'analyse des données de la **question n° 6** démontre l'existence d'un problème important, puisque près d'un enseignant sur deux affirme avoir été la cible de comportements violents de la part d'étudiants à au moins une reprise au cours de cette période de temps donnée. La **question n° 7**, quant à elle, permet de préciser le nombre d'incidents violents vécus par un enseignant en fonction des trois différentes dimensions de la violence abordées au sein de cette étude.

Tableau : Le nombre d'incidents violents causés par un élève vécu par les enseignants sondés, en fonction des dimensions de la violence étudiées

Répondants : 307

	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10	Total
<b>Physique</b>	35,89 % (103)	48,78 % (140)	7,67 % (22)	7,67 % (22)	100 % (287)
<b>Psychologique</b>	20,39 % (62)	52,96 % (161)	13,49 % (41)	13,16 % (40)	100 % (304)
<b>Cyberintimidation</b>	84,81 % (229)	12,96 % (35)	1,85 % (5)	0,37 % (1)	100 % (270)

Ce tableau démontre que 80 % des enseignants victimes de violence au travail de la part d'élèves (47 % des répondants) subissent de la violence psychologique, 64 % subissent de la violence physique et 15 % subissent de la cyberintimidation. De plus, on peut constater que la vaste majorité des enseignants ont subi moins de cinq situations de violence de la part de ce groupe au cours des deux dernières années. Cependant, il est tout de même nécessaire de mentionner qu'un membre du personnel enseignant sur sept a été victime de plus de six incidents de violence

physique au cours des deux dernières années, alors que cette proportion augmente à un enseignant sur quatre sur le plan de la violence psychologique.

Ensuite, la **question n° 9** indique que la majorité des membres du personnel enseignant (61 %) ont la perception que la direction de leur établissement scolaire prend au sérieux les cas de violence qu'ils subissent lorsque ces situations sont occasionnées par des élèves. Par contre, il est tout de même nécessaire de mentionner qu'un enseignant sur cinq ne partage pas cette opinion. De plus, lorsque l'on pose cette même question aux répondants relativement à leur commission scolaire (**question n° 9B**), ceux-ci ont, dans une plus grande mesure (28 %) la perception que cette institution ne prend pas au sérieux les cas de violence vécus par le personnel enseignant.

La **question n° 10**, de son côté, permet de questionner les répondants par rapport à leur niveau d'aisance pour effectuer une intervention lorsqu'ils sont témoins d'une situation de violence causée par un élève à l'encontre d'un membre du personnel enseignant. Dans les faits, l'analyse des résultats démontre que la plupart des enseignants (61 %) sont à l'aise pour intervenir dans cette situation particulière, alors que plus de 18 % d'entre eux affirment plutôt le contraire.

Finalement, la **question n° 11A**), unique au thème 2, s'intéresse à l'état des connaissances des enseignants envers deux mesures de prévention exigées par le cadre législatif québécois au sein de la *Loi sur l'instruction publique*. La première d'entre elles, qui exige la mise œuvre de règles de conduite et de sécurité au sein des écoles, semble être connue par la majorité du personnel enseignant. En effet, les répondants affirment dans une vaste proportion (85 %) qu'ils sont au fait de ces mesures présentes au sein de leur établissement scolaire. Par contre, parmi 24 % des enseignants qui connaissent ces règles considèrent qu'elles ne sont pas appliquées au sein de leurs écoles/centres lorsqu'un acte violent est commis à l'égard d'un enseignant. La deuxième mesure prévue par la loi, le *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*, semble être beaucoup moins connue par ces mêmes enseignants (**question n° 11B**). À vrai dire, près de deux enseignants sur cinq ne sont pas au courant de l'existence de ce Plan au sein de leur établissement scolaire. Tout comme les règles de conduite et de sécurité, plus de 22 % des répondants ont la perception que les sanctions prévues dans le cadre de cette mesure ne sont pas appliquées lorsqu'un membre du personnel enseignant subit des situations de violence occasionnées par un élève. (**question n° 11C**).

### *Thème 3 : Les situations de violence vécue par le personnel enseignant en provenance de parents d'élèves*

Tout d'abord, il faut rappeler que le thème 3 de ce questionnaire s'intéresse aux situations de violence subies par le personnel enseignant et causées par un parent d'élève. Ainsi, dans l'objectif de mieux cerner l'état de la situation en la matière, les répondants devaient, dans un premier temps, spécifier s'ils avaient été victimes d'une ou de diverses situations de violence physique, de violence psychologique ou de cyberintimidation de la part de parents d'élèves au cours des deux dernières années (**question n° 12**). L'analyse des résultats démontre que près d'un enseignant sur trois a fait face à ce type de problème, et cela à au moins une reprise. Il s'agit d'une proportion importante. Par la suite, on a interrogé les répondants au sujet du nombre d'incidents violents qu'ils ont vécus, en fonction des trois différentes dimensions de la violence abordées au sein de cette étude (**question n° 13**). Les résultats obtenus dénotent certains faits dignes de mention (voir tableau ).

Tableau : Le nombre d'incidents violents causés par un parent d'élève vécus par les enseignants sondés, en fonction des dimensions de la violence étudiées

Répondants : 219

	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10	Total
<b>Physique</b>	91,28 % (157)	5,81 % (10)	2,33 % (4)	0,58 % (1)	100 % (172)
<b>Psychologique</b>	9,86 % (21)	76,06 % (162)	8,92 % (19)	5,16 % (11)	100 % (213)
<b>Cyberintimidation</b>	47,54 % (87)	45,90 % (84)	4,92 % (9)	1,64 % (3)	100 % (183)

Ainsi, on peut constater que 90 % des enseignants victimes de violence au travail de la part de parents d'élèves (33 % des répondants) subissent de la violence psychologique, 52 % d'entre eux subissent de la cyberintimidation et près de 9 % subissent de la violence physique. De plus, tout comme ce qui a été constaté pour les situations de violence occasionnée par des élèves, la majorité du personnel enseignant a vécu moins de cinq incidents violents occasionnés par ce vecteur de violence. Les situations de violence psychologique et la cyberintimidation semblent toutefois être plus susceptibles de se répéter à un nombre plus élevé de reprises. Il est également possible de constater que la proportion d'enseignants victimes de cyberintimidation de la part de parents d'élèves est beaucoup plus élevée pour ce thème que pour le précédent.

Il est à noter que seulement 45 % des répondants se sentent à l'aise d'intervenir lorsqu'ils sont témoins d'une situation de violence causée par un parent (**question n° 16**).

#### *Thème 4 : Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance de **collègues de travail***

Ce thème s'intéresse aux situations de violence subies par le personnel enseignant et dont le vecteur est un collègue de travail<sup>4</sup>. Pour débiter, les répondants devaient spécifier s'ils avaient été victimes, au cours des deux dernières années, d'une ou de diverses situations de violence physique, de violence psychologique ou de cyberintimidation de la part de membres de ce groupe. L'analyse des données de la **question n° 17** démontre l'intérêt de se pencher sur cette question, puisque plus de 27 % du personnel enseignant a été exposé à des situations de violence causées par des collègues de travail à au moins une reprise au cours de la période étudiée. La **question n° 18**, quant à elle, permet de préciser le nombre d'incidents violents vécus par un enseignant en fonction des trois différentes dimensions de la violence abordées au sein de cette étude.

Tableau : Le nombre d'incidents violents causés par des collègues subis par les enseignants sondés, en fonction des dimensions de la violence étudiées

Répondants : 184

	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10	Total
<b>Physique</b>	93,65 % (118)	5,56 % (7)	0,00 % (0)	0,79 % (1)	100 % (126)
<b>Psychologique</b>	6,04 % (11)	61,54 % (112)	16,48 % (30)	15,93 % (29)	100 % (182)
<b>Cyberintimidation</b>	72,73 % (88)	19,83 % (24)	4,13 % (5)	3,31 % (4)	100 % (121)

Ce tableau démontre que 94 % des enseignants victimes de violence au travail de la part de collègues de travail (27 % des répondants) subissent de la violence psychologique, 27 % d'entre eux subissent de la cyberintimidation et 6 % subissent de la violence physique. La violence psychologique entre collègues de travail semble ainsi être un fléau au sein des établissements scolaires. En effet, les données récoltées illustrent bien qu'en plus d'être relativement répandues,

<sup>4</sup> Au sein de ce questionnaire, le terme « collègue de travail » englobe les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels.



ces situations de violence ont tendance à se reproduire à de multiples reprises. En guise d'exemple, parmi les enseignants victimes de violence psychologique, plus d'un sur deux l'a été à plus de cinq reprises au cours des deux dernières années. Dans le même sens, les cas de cyberintimidation semblent également se produire de manière répétée pour près de 38 % des enseignants qui en sont victimes. Ultimement, tout comme pour les thèmes 2 et 3 de ce questionnaire, traitant respectivement de la violence occasionnée par un élève et par un parent d'élève, le présent thème se distingue par la prévalence de la violence psychologique causée par des collègues de travail.

La **question n° 20A)** indique que près d'un enseignant sur six a la perception que la direction de son établissement scolaire ne prend pas au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ces situations sont occasionnées par des collègues de travail. De plus, lorsque l'on pose cette même question aux répondants relativement à leur commission scolaire (**question n° 20B**), ils ont également, dans une proportion similaire, la perception que celle-ci ne prend pas au sérieux ces cas de violence.

Pour conclure, la **question n° 21** permet de questionner les répondants par rapport à leur niveau d'aisance pour effectuer une intervention lorsqu'ils sont témoins d'une situation de violence causée par un collègue de travail à l'encontre d'un membre du personnel enseignant. Dans les faits, l'analyse des résultats démontre que près de 43 % des enseignants se sentent suffisamment à l'aise pour intervenir dans cette situation particulière, alors que plus d'un enseignant sur quatre affirme plutôt le contraire. À titre de comparaison, seuls 19 % des répondants affirmaient qu'ils n'étaient pas à l'aise d'intervenir lorsqu'une situation de violence était occasionnée par un élève.

### *Thème 5 : Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance de la **direction***

Tout d'abord, il faut rappeler que le thème 5 de ce questionnaire s'intéresse aux situations de violence subies par le personnel enseignant et causées par un membre de l'administration. Afin de mieux cerner l'état de la situation, les répondants devaient, dans un premier temps, spécifier s'ils avaient été victimes d'une ou de diverses situations de violence physique, de violence psychologique ou de cyberintimidation de la part de membres de ce groupe au cours des deux dernières années (**question n° 22**). L'analyse des résultats démontre l'existence d'une certaine problématique à cet égard, puisque près d'un enseignant sur cinq a été exposé à des situations de

violence causées par des membres de l'administration au cours de la période couverte par l'étude. Par la suite, les répondants ont été questionnés relativement au nombre d'incidents violents qu'ils ont vécus pour chacune des trois dimensions de la violence abordées au sein du questionnaire (**question n° 23**). Les résultats obtenus exposent certains faits dignes de mention.

Tableau : Le nombre d'incidents violents causés par l'administration vécus par les enseignants sondés, en fonction des dimensions de la violence étudiées

Répondants : 130

	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10	Total
<b>Physique</b>	90,79 % (69)	3,95 % (3)	3,95 % (3)	1,32 % (1)	100 % (76)
<b>Psychologique</b>	3,94 % (5)	62,20 % (79)	22,83 % (29)	11,02 % (14)	100 % (127)
<b>Cyberintimidation</b>	77,63 % (59)	15,79 % (12)	3,95 % (3)	2,63 % (2)	100 % (76)

Ce tableau démontre que 96 % des enseignants victimes de violence au travail de la part d'un membre de l'administration (20 % des répondants) subissent de la violence psychologique, 22 % d'entre eux subissent de la cyberintimidation et 9 % subissent de la violence physique. Bien que chacun des thèmes abordés précédemment (thèmes 2, 3 et 4) démontre l'existence d'une problématique importante au niveau de la prévalence de la violence psychologique à l'égard des enseignants, la proportion d'enseignants victimes de violence psychologique par un membre de l'administration est plus élevée que pour les trois autres vecteurs de violence mesurés précédemment. De plus, tout comme dans le cas du thème 4, les données récoltées illustrent bien que ces situations de violence psychologique ont tendance à se reproduire à de multiples reprises sur une courte période. En effet, plus d'un enseignant sur deux a subi plus de cinq incidents violents au cours des deux dernières années seulement.

Ensuite, la **question n° 25A**) indique que près d'un enseignant sur six à la perception que la direction de son établissement scolaire ne prend pas au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ces situations sont occasionnées par un membre de l'administration. De plus, lorsque l'on pose cette même question aux répondants relativement à leur commission scolaire (**question n° 25B**)), cette proportion augmente à 24 %. Cependant, en ce qui concerne la question n° 25A), il est nécessaire de formuler une mise en garde aux lecteurs,

laquelle est également valable pour les questions n° 9 et n° 20 de ce questionnaire. En effet, une proportion importante de répondants a indiqué n'être « ni en accord, ni en désaccord » avec chacune de ces questions. Cette situation s'explique probablement par le fait qu'un grand nombre de répondants n'ont jamais eu à s'adresser à la direction de leur établissement ou à leur commission scolaire pour résoudre un problème de violence au travail et ne sont donc pas en mesure de formuler une opinion tranchée sur la question.

Enfin, la **question n° 26** permet d'évaluer le niveau d'aisance des répondants pour effectuer une intervention lorsqu'ils sont témoins d'une situation de violence causée par un membre de l'administration à l'encontre d'un membre du personnel enseignant. L'analyse des résultats démontre que plus de deux enseignants sur cinq ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour intervenir dans ces situations particulières. Relativement aux thèmes précédents (2, 3 et 4), c'est ici qu'on trouve, de loin, la proportion la plus élevée d'enseignants qui ne se sentent pas à l'aise d'intervenir dans ce type de situation. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le lien de subordination qui existe entre ces deux acteurs. Ce lien de subordination peut, en effet, alimenter les craintes du personnel enseignant de subir une forme de représailles à la suite d'une intervention.

### *Thème 6 : Les démarches effectuées et le suivi accordé au personnel enseignant pour agir sur les situations de violence vécues au travail*

Pour débiter, il faut rappeler que ce thème s'intéresse aux démarches effectuées par le personnel enseignant pour dénoncer une situation de violence, de même qu'au suivi accordé par les parties prenantes du milieu scolaire pour agir relativement à ces situations. Dans un premier temps, la **question n° 27** interrogeait les répondants par rapport à leur niveau de connaissance des mécanismes formels qu'ils peuvent utiliser au sein de leur établissement pour dénoncer une situation de violence. L'analyse des résultats met en évidence une statistique alarmante : plus d'un enseignant sur deux juge qu'il ne connaît ces procédures que peu ou pas du tout. Ces renseignements démontrent qu'il existe un problème important en la matière et que beaucoup d'enseignants peuvent être pris au dépourvu lorsqu'ils sont victimes de violence. Dans un deuxième temps, la **question n° 28** permet de dresser un portrait des principaux canaux de communication utilisés par les enseignants pour rapporter une situation de violence.

Tableau : Les canaux de communications utilisés par les répondants pour signaler une situation de violence survenue à leur égard

Répondants : 640

	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10	Total
<b>Recours au formulaire utilisé par mon école/centre pour rapporter un accident ou un incident</b>	78,10 % (460)	19,02 % (112)	1,87 % (11)	1,02 % (6)	100 % (589)
<b>Plainte déposée à la police</b>	97,83 % (541)	2,17 % (12)	0,00 % (0)	0,00 % (0)	100 % (553)
<b>Rencontre avec la direction de l'école/centre ou d'autres représentants de la commission scolaire</b>	59,74 % (365)	36,33 % (222)	2,45 % (15)	1,47 % (9)	100 % (611)
<b>Rencontre avec les représentants syndicaux</b>	75,13 % (441)	21,81 % (128)	2,21 % (13)	0,85 % (5)	100 % (587)

Ce tableau démontre qu'une rencontre avec « la direction de leur école/centre ou avec d'autres représentants de leur commission scolaire » est le moyen le plus couramment utilisé par le personnel enseignant pour dénoncer ces événements (246 situations), suivi par une « rencontre avec des représentants syndicaux » (146 situations). Dans une plus faible mesure, « le recours au formulaire utilisé par leur école/centre pour rapporter un accident ou un incident » a été mis à profit (129 situations). Finalement, « le dépôt d'une plainte à la police » est le mécanisme de dénonciation le plus rarement utilisé pour rapporter une situation de violence, puisqu'il est probablement réservé pour les actes d'une grande gravité (12 situations). Il est pertinent de mentionner que dans 42 des situations relevées, plus de cinq situations de violence ont été dénoncées par un même enseignant à l'acteur patronal ou syndical. Dans un troisième temps, en ce qui concerne la **question n° 29**, les répondants devaient spécifier s'ils se sentaient généralement soutenus par leurs « collègues de travail », « la direction de leur école », « les représentants de leur commission scolaire » ou par « leurs représentants syndicaux » lorsqu'ils dénoncent une situation de violence au travail.

Tableau : Perception des répondants par rapport au soutien reçu à la suite de la dénonciation d'une situation de violence

Répondants : 622

	Fortement en désaccord	En désaccord	Ni d'accord, ni en désaccord	En accord	Fortement en accord	Total
<b>Le personnel enseignant et les autres catégories de personnel au sein de mon école/centre</b>	6,32 % (39)	3,40 % (21)	34,85 % (215)	37,76 % (233)	17,67 % (109)	100 % (617)
<b>La direction de mon école/centre et d'autres représentants de la commission scolaire</b>	12,19 % (74)	15,49 % (94)	44,32 % (269)	21,91 % (133)	6,10 % (37)	100 % (607)
<b>Mes représentants syndicaux</b>	4,79 % (29)	5,12 % (31)	48,10 % (291)	27,27 % (165)	14,71 % (89)	100 % (605)

Fait intéressant, ce tableau démontre que plus d'un enseignant sur quatre est insatisfait du soutien reçu de la part de « la direction de son établissement ou de ses représentants scolaires ». À titre comparatif, seul un enseignant sur dix est insatisfait du soutien qu'il a obtenu de « ses représentants syndicaux » ou de « ses collègues de travail ». Cependant, il faut mentionner qu'une proportion importante de répondants a indiqué n'être « ni en accord, ni en désaccord » avec la question. Cette situation s'explique probablement par le fait qu'un grand nombre d'entre eux n'ont jamais dénoncé une situation de violence survenue à leur égard et n'ont donc pas été en mesure de se prononcer sur la question. Ensuite, la **question n° 30** de ce questionnaire se penchait sur le phénomène de non-déclaration des incidents de violence vécus au travail par les enseignants.

Tableau : Proportion du personnel enseignant qui **ne dénonce pas** toujours une situation de violence survenue à son égard

Répondants : 650

Choix	Pourcentage	Nombre
Oui	50,46 %	328
Non	20,31 %	132
Je n'ai pas subi de situation de violence au travail	29,23 %	190
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>650</b>

L'analyse des résultats met en évidence deux statistiques intéressantes. En premier lieu, il est alarmant de constater que plus de 71 % du personnel enseignant victime de violence au travail ne déclare pas toujours ces incidents. En deuxième lieu, cette question permet également de constater que, dans les faits, moins de 29 % des enseignants n'ont jamais été victimes de violence au travail. En effet, bien que ce questionnaire ne couvre que les situations de violence survenues au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018, certains répondants semblent avoir oublié cette instruction de départ. En effet, la proportion d'enseignants victimes d'actes violents est sensiblement plus élevée qu'à la question n° 1, car elle passe de 56 % à 71 %. Par la suite, la **question n° 31**, associée à la question précédente, permettait de déterminer les motifs ayant poussé les répondants à ne pas signaler les incidents de violence dont ils avaient été victimes en fonction de onze indicateurs préétablis par les concepteurs de ce questionnaire.

Tableau : Les motifs ayant poussé les répondants à ne pas signaler un incident de violence vécu au travail

Répondants : 325

Choix	Pourcentage	Nombre		
Je n'étais pas au courant ou je ne connaissais pas bien la procédure de signalement d'une situation de violence.	34,15 %	111		
Je ne pensais pas que de signaler l'incident était requis ou justifié dans la situation en question.	44,31 %	144		
On m'a incité à ne pas signaler l'incident ou on a fait pression en ce sens.	12,62 %	41		
Je m'inquiétais de possibles conséquences professionnelles à mon égard.	54,77 %	178		
Je m'inquiétais de possibles conséquences professionnelles à l'égard du ou de mes collègues de travail qui avaient commis l'acte de violence.	11,08 %	36		
Je m'inquiétais de possibles conséquences professionnelles à l'égard du ou des membres de la direction qui avaient commis l'acte de violence.	6,77 %	22		
Je m'inquiétais des possibles conséquences scolaires à l'égard du ou des élèves qui avaient commis l'acte de violence.	10,46 %	34		
Je m'inquiétais des possibles conséquences familiales à l'égard du ou des élèves qui avaient commis l'acte de violence.	14,46 %	47		
J'éprouvais de la sympathie pour l'élève qui avait commis l'acte de violence.	20,92 %	68		
J'ai jugé que j'étais en mesure de gérer la situation sans avoir besoin de la signaler.	55,69 %	181		
La procédure de signalement prend trop de temps ou est trop fastidieuse.	15,69 %	51		
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>325</b>		

L'analyse des résultats démontre que la non-déclaration des incidents violents vécus par le personnel enseignant s'explique principalement par le fait que l'enseignant croit être en mesure de gérer la situation sans avoir besoin de la signaler (181 cas), suivi de près par la peur de subir des conséquences professionnelles à la suite du processus de dénonciation (178 cas). En ce qui a trait à ce dernier point, certains commentaires relevés laissent transparaître la peur des enseignants de subir des représailles à la suite d'un signalement, ou même de perdre leur emploi. Le troisième motif serait, quant à lui, le fait que l'enseignant ne croit pas que l'incident qu'il a subi nécessite un signalement (144 cas). Cette situation peut s'expliquer, selon les commentaires des participants, par un phénomène de banalisation de la violence qui serait présent au sein des établissements scolaires. En effet, les enseignants font notamment part de leur peur de se faire juger par leurs pairs et celle de ne pas être pris au sérieux par leur administration qui croit que la violence est « normale » au sein de la profession. Le quatrième motif est la méconnaissance des procédures de signalement (111 cas), suivi par un sentiment de sympathie de l'enseignant à l'égard de l'élève ayant commis l'acte de violence (68 cas). De plus, dans une plus faible proportion, les autres motifs de non-déclaration d'un incident violent par un enseignant sont : une procédure de signalement jugée fastidieuse (51 cas), l'inquiétude à l'égard des conséquences familiales pour l'élève qui a commis l'acte de violence (47 cas), des pressions effectuées sur l'enseignant pour éviter qu'il ne déclare l'incident (41 cas) et l'inquiétude à l'égard des conséquences professionnelles pour le collègue vecteur de violence (36 cas). En bas de liste, on retrouve l'inquiétude à l'égard des conséquences scolaires pour l'élève ayant commis l'acte de violence (34 cas) et l'inquiétude envers les conséquences professionnelles pour le membre de la direction responsable de la situation de violence. Ensuite, il faut mentionner que les commentaires recueillis par les répondants ont également permis de cerner certains motifs supplémentaires de non-déclaration. En tête de liste, de nombreux participants ont indiqué que la déclaration d'un incident est complètement inutile. En effet, les vecteurs de cette violence ne seraient que peu ou tout simplement pas punis pour leurs actes. De plus, de nombreux enseignants ont indiqué que la procédure de signalement n'était pas prise au sérieux par les administrateurs, tout en relevant un manque de soutien de leur part. Dans le même sens, le personnel enseignant semble également ressentir un malaise à dénoncer les actes de violence causés par des membres de ce groupe. De plus, quelques répondants ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de signaler l'incident, car ils n'avaient plus la capacité psychologique de le faire. Finalement, d'autres enseignants ont mentionné que, sur le coup, les événements n'avaient pas



paru suffisamment importants pour être signalés, mais que leur accumulation les a finalement gravement touchés.

Pour conclure ce questionnaire, deux questions ouvertes étaient proposées aux répondants. Premièrement, les participants étaient invités à indiquer quels types de mesures ils aimeraient que la direction de leur établissement, ou leur commission scolaire mettent en œuvre pour contrer les situations de violences vécues par le personnel enseignant (**question n° 32**). Parmi les 333 commentaires recueillis, quelques constatations générales ont été relevées. Tout d'abord, une importante proportion de répondants demande à ce que leurs administrateurs adoptent des sanctions plus sévères envers les individus violents. En effet, l'idée de mettre en œuvre une « politique de tolérance zéro envers la violence » s'appliquant à toutes les écoles et à tous les centres, sans exception, a été soulevée à de nombreuses reprises. Un bon nombre de répondants ont également souligné leur mécontentement face à certains administrateurs qui préfèrent privilégier la réputation de leur établissement scolaire plutôt que de se préoccuper de la santé et de la sécurité de leurs subalternes. De plus, les répondants désirent également que leur employeur leur offre davantage de soutien lors du processus de dénonciation d'un acte violent, en plus d'en assurer un meilleur suivi. À titre d'exemple, les comportements violents des élèves ne devraient plus, selon eux, être tolérés par les administrateurs, malgré les pressions des parents pour minimiser la situation. En ce qui concerne les parents d'élèves, de nombreux enseignants proposent l'idée d'établir un contrat, devant être obligatoirement signé par ceux-ci, décrivant les règles de conduire s'appliquant à eux, en plus d'énumérer explicitement les sanctions auxquelles ils s'exposent en cas d'infraction (ex. : interdiction de contacter l'enseignant par voie électronique, expulsion du parent, etc.). Lors d'un conflit avec un étudiant, quelques enseignants ont également mentionné que les parents d'élèves ne devraient pas avoir la possibilité de s'adresser directement à l'administration et devraient préalablement tenter de trouver une solution avec l'enseignant impliqué. Ensuite, dans une forte mesure, le personnel enseignant demande que l'administration les informe davantage au sujet des ressources mises à leur disposition pour signaler un incident violent. De manière générale, ceux-ci désireraient que ces mesures soient appliquées uniformément au sein des établissements scolaires, qu'elles soient faciles d'accès et qu'elles soient claires. Sur ce plan, une problématique particulière a été relevée puisque beaucoup d'enseignants précaires et d'enseignants ayant peu d'ancienneté ne seraient pas informés de l'existence de ces mesures. Ensuite, bien que la direction de certains établissements scolaires semble réellement se préoccuper de la violence au travail, la direction

d'autres établissements scolaires tenterait plutôt de stigmatiser le personnel enseignant qui est victime de violence, en plus de considérer les enseignants comme étant les « personnes à blâmer » pour ces événements. Cette situation a pour effet d'accentuer la difficulté des enseignants à dénoncer des situations de violence, puisqu'ils ont peur de subir des représailles. Pour remédier à cette situation, certains participants proposent d'inclure, dans le processus de dénonciation, une tierce partie pour traiter les plaintes de violence. Un comité paritaire implanté au niveau des commissions scolaires pourrait même être formé afin de réviser, au besoin, les décisions administratives prises par les directions d'écoles et de centres. Il sera ainsi possible de s'assurer que ce processus n'est pas géré inadéquatement par un membre de l'administration mal intentionné. Finalement, dans une proportion moins importante, le personnel enseignant revendique davantage de formation pour faire face aux comportements violents des élèves, la fin de l'intégration d'élèves avec des troubles de comportements sévères au sein des classes ordinaires, des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins des élèves ayant des besoins particuliers et une diminution du nombre d'élèves par classe.

Deuxièmement, les répondants pouvaient se prononcer sur le rôle que leurs représentants syndicaux devraient, selon eux, adopter à l'égard de la problématique de la violence au travail (**question n° 33**). Parmi les 332 commentaires recueillis, quelques constatations générales ont été relevées. Tout d'abord, les commentaires démontrent que la majorité des répondants croient que l'acteur syndical a la responsabilité de soutenir ses membres lorsqu'ils vivent une problématique de violence au travail. Pour ce faire, les enseignants s'attendent à ce que leur syndicat soit à l'écoute de leurs besoins et qu'il soit disponible pour les aider. De plus, le syndicat doit, selon les enseignants, offrir des services et des ressources permettant de contrer ces événements violents, en plus de les conseiller sur les moyens à mettre en œuvre pour remédier à la situation. Sur ce plan, bien que la plupart des répondants semblent être satisfaits des services offerts par leur syndicat, beaucoup aimeraient que leurs représentants syndicaux soient plus présents sur les lieux de travail, pour entre autres s'assurer du respect des règles et procédures préétablies avec la partie patronale en matière de violence au travail. Dans le même sens, quelques lacunes syndicales ont également été spécifiées par certains membres : la méconnaissance, par les enseignants, de l'identité de leurs représentants syndicaux, le refus d'implication syndical (sans proposer de solutions de rechange) lorsqu'un membre est victime de violence de la part d'un autre membre du syndicat, l'absence d'un système confidentiel pour dénoncer les situations de violence, etc. Ensuite, les participants à ce questionnaire semblent également s'attendre à ce que

leur syndicat s'occupe de les sensibiliser et de les informer à l'égard de la problématique de la violence au travail. En effet, certains répondants spécifient ne pas savoir ce qui peut être considéré comme un événement violent et ce qu'il ne peut pas l'être. D'autres ne connaissent tout simplement pas les procédures à suivre pour signaler un incident violent, ou même les ressources offertes par l'acteur syndical pour les aider à surmonter cet événement. De nombreux répondants ont également mentionné que leurs représentants syndicaux devaient continuer d'être proactifs en ce qui a trait à l'élaboration de mesures permettant de les protéger plus efficacement contre la violence au travail, en plus de veiller à faire des pressions sur l'acteur patronal pour tenter d'obtenir le plus de gains possible en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail au sein des classes. Finalement, quelques participants proposent au syndicat de rester en contact étroit avec les membres de l'administration pour s'assurer de coordonner efficacement les besoins de ses membres.

## **Conclusion**

Pour conclure, ce rapport démontre bien l'importance pour chacune des parties prenantes du milieu de l'éducation à travailler en synergie pour agir sur la problématique de la violence au travail vécue par le personnel enseignant. Certains faits saillants relevés à l'aide du questionnaire permettent d'illustrer l'ampleur de ce phénomène, ainsi que de constater l'urgence d'agir. En effet, alors que **84 %** des enseignants se sont dits préoccupés par cet enjeu et que plus de **56 %** d'entre eux ont affirmé avoir subi de la violence au cours des deux dernières années, plus **d'un enseignant sur deux** considère que cette problématique a pris de l'ampleur au cours de cette même période. L'administration du questionnaire aux répondants et la réalisation des deux « focus groups » a également permis de confirmer l'existence de certains enjeux relevés au sein de la littérature scientifique, tels que : la banalisation de la violence dans le milieu de l'enseignement, l'émergence du phénomène de cyberintimidation envers les enseignants, la gestion de plus en plus « clientéliste » des établissements scolaires et les diverses problématiques reliées à la composition des classes actuelles. De plus, d'autres enjeux, tels que la dévalorisation du métier d'enseignant ou l'absence de suivi à la suite de la déclaration d'un incident violent par un enseignant ont également été décrits.

## Bibliographie

- BROWNE, Lois. 2007. « Sondage de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario : la cyberintimidation est au premier plan des préoccupations du corps enseignant » [Format électronique]. URL : <http://www.ctf-fce.ca/Research-Library/CyberOCTsurveyconcerns%20fre.pdf> (Consulté le 24 janvier 2018).
- CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC. 2011. « Cyberintimidation dans le milieu de l'éducation rapport final » [Format électronique]. URL : [http://www.lacsq.org/fileadmin/user\\_upload/csq/documents/documentation/education\\_formation/cyberintimidation/cyberintimidation\\_milieu\\_education.pdf](http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/education_formation/cyberintimidation/cyberintimidation_milieu_education.pdf) (Consulté le 5 février 2018).
- DUCHESNE, Claire et Ruth KANE. 2010. « Défis de l'insertion professionnelle et dispositifs d'encadrement ». *McGill Journal of Education*, vol. 45, n° 1, p. 63-80.
- GIRARD, Serge André, Denis LALIBERTÉ et Johanne DOMPIERRE. 2002. « La violence au travail en milieu scolaire : portrait d'un phénomène peu connu ». *Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Direction de santé publique*.
- JANOSZ, Michel, Sophie PASCAL et Christiane BOUTHILLIER. 2009a. « La violence perçue et subie dans les écoles secondaires publiques québécoise : Portrait de multiples échantillons d'écoles entre 1999 et 2005 » [Format électronique]. URL : [http://www.gres-umontreal.ca/download/Rapport\\_MELS\\_violence\\_secondaire.pdf](http://www.gres-umontreal.ca/download/Rapport_MELS_violence_secondaire.pdf) (Consulté le 27 janvier 2018).
- JANOSZ, Michel, Sophie PASCAL et Christiane BOUTHILLIER. 2009b. « La violence perçue et subie dans les écoles primaires québécoise : Portrait de trois échantillons d'écoles entre 2001 et 2004 » [Format électronique]. URL : [http://www.gres-umontreal.ca/download/Rapport\\_MELS\\_violence\\_primaire.pdf](http://www.gres-umontreal.ca/download/Rapport_MELS_violence_primaire.pdf) (Consulté le 27 janvier 2018).
- JEFFREY, Denis. 2011. Souffrance des enseignants. *Les collectifs du CIRP*, vol. 2, p. 28-43.
- JEFFREY, Denis et Fu SUN. 2006. *Enseignants dans la violence*. Québec : Presses de l'Université Laval, 248 p.
- MARANDA, Marie-France, Simon VIVIERS et Jean-Simon DESLAURIERS. 2014. *Prévenir les problèmes de santé mentale au travail : Contribution d'une recherche-action en milieu scolaire*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 193 p.
- MARANDA, Marie-France, Simon VIVIERS et Jean-Simon DESLAURIERS. 2013. « L'école en souffrance » : recherche-action sur les situations de travail à risque

pour la santé mentale en milieu scolaire ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 15, n° 1, p. 225-240.

MASSÉ ET AL., 2015, p. 182-193.

SUE, Valerie M. et Louis A. RITTER. 2007. *Conducting Online Surveys*. Los Angeles, London, New Delhi, Singapore: Sage Publications, 194 p.

VÉZINA, Michel, Esther CLOUTIER, Susan STOCK, Katherine LIPPEL, Éric FORTIN, Alain DELISLE, (...) et Pascale PRUD'HOMME. 2011. « Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi, et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST) » [Format électronique]. URL : <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf> (Consulté le 19 janvier 2018).

**LA VIOLENCE AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE  
L'ENSEIGNEMENT  
LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC**

**Questionnaire administré aux membres de l'APEQ**

26 mars 2018

© Michaël Badeau

Bachelier en relations industrielles

Université Laval

## **Questionnaire sur la violence au travail vécue par le personnel enseignant œuvrant auprès des commissions scolaires anglophones du Québec**

Kirkland, Québec  
27 mars 2018

À l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ), nous sommes conscients que les situations de violence au travail vécues par le personnel enseignant ont augmenté au cours des dernières années. La violence au travail peut prendre différentes formes (physique, psychologique, cyberintimidation, etc.) et provient de différentes sources telles que les élèves, les collègues, les parents ou l'administration.

Afin de nous aider à dresser le portrait global de cette problématique vécue dans nos écoles et nos centres, nous vous invitons à prendre quelques minutes de votre temps pour remplir ce court questionnaire électronique comportant 41 questions. Votre participation est essentielle, que vous ayez été victime ou non d'une forme donnée de violence, pour bien cerner cet enjeu qui a un impact sur votre santé, votre sécurité et votre qualité de vie au travail. Il nous sera ainsi possible de travailler, et ce en collaboration avec la *Fédération canadienne des enseignantes et enseignants* (FCE), au développement d'outils et de recommandations visant à prévenir et à agir sur ces situations.

Ce questionnaire s'adresse aux 2400 enseignantes et enseignants sélectionnés à l'aide d'une méthode d'échantillonnage aléatoire simple. Nous vous demandons de bien vouloir répondre à chacune des questions et de nous faire parvenir le questionnaire complété avant le 13 avril 2018.

Il est important de préciser que les réponses obtenues au sein de ce questionnaire seront traitées de manière **confidentielle et anonyme** par l'équipe responsable de l'analyse des résultats et qu'en aucun cas votre identité ne sera révélée.

Votre participation est extrêmement précieuse.



Sébastien Joly

*Président de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec*

Nancy Champagne

*Conseillère en relations de travail à l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec*

Sherri Brown

*Directrice en recherche et apprentissage professionnel à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants*

Michaël Badeau

*Consultant externe affilié à l'Université Laval*



## Définitions des composantes liées à la violence au travail qui sont utilisées au sein de ce questionnaire

### **Violence :**

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens » (article 13 *Loi sur l'instruction publique*).

### Violence physique :

Exemples d'évènements violents de ce type :

- Bousculade, crachat, se faire lancer un objet, gifle, coup de poing, coup de pied, morsure, coup avec une arme, etc.

### Violence psychologique :

Exemples d'évènements violents de ce type :

- Propos déplacés, atteinte à la réputation, menace et intimidation, insultes personnelles, injures, chantage, filature, remise en question constante de la compétence professionnelle (méthode d'enseignement, d'évaluation et notes, etc.), bris de matériel personnel, etc.

### **Cyberintimidation :**

Selon le *Rapport du Comité d'experts sur la cyberintimidation*, il s'agit d'une forme d'intimidation directe (ex. : menace) ou indirecte (ex. : rumeur) qui est perpétrée par l'entremise des technologies de l'information et des communications.

Exemples d'évènements violents de ce type :

- Propos diffamatoires, insultes, menace de dommages corporels, commentaires déplaisants sur l'apparence physique, remise en question constante de la compétence professionnelle (méthode d'enseignement, d'évaluation et notes, etc.), menace d'atteinte aux biens personnels, etc.

## Directives pour répondre au questionnaire

- Le questionnaire couvre les situations de violences vécues au cours des années scolaires **2016-2017** et **2017-2018**.
- Nous vous encourageons à répondre à chacune des questions.
- Pour les questions à développement, veuillez respecter l'espace prévu pour la rédaction des réponses.
- Si un problème technique survient, vous pouvez nous contacter à tout moment à l'adresse suivante : [http://qpatsurvey@qpat-apeq.qc.ca](mailto:qpatsurvey@qpat-apeq.qc.ca)

## Lexique des thèmes abordés au sein du questionnaire

La prévalence de la violence au sein des écoles/centres

Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance des **élèves**

Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance de **parents** d'élèves

Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance de **collègues** de travail

Les situations de violence vécues par le personnel enseignant en provenance de la **direction**

Les démarches effectuées et le suivi accordé au personnel enseignant pour agir sur les situations de violence vécues au travail

Renseignements généraux

## Thème 1 : LA PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE AU SEIN DES ÉCOLES/CENTRES

**1. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai vécu une ou plusieurs situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation :**

- Oui
- Non

**2. Je considère que les situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation vécues par le personnel enseignant sont un phénomène préoccupant :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**3. Je considère que les situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation à l'égard des enseignants ont augmenté au cours des deux dernières années au sein de mon école :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord (Veuillez passer directement à la question 5)
- En désaccord (Veuillez passer directement à la question 5)
- Fortement en désaccord (Veuillez passer directement à la question 5)

**4. Veuillez classer en ordre de priorité les facteurs organisationnels énumérés ci-dessous qui peuvent, à votre avis, potentiellement contribuer à l'augmentation du taux de violence à l'encontre du personnel enseignant dans les écoles :**

(Veuillez classer chacune de ces réponses de 1 à 4, ou bien cocher la case «Autre»)

- Augmentation du nombre d'élèves par classe
  - Augmentation du nombre d'élèves présentant des besoins particuliers intégrés au sein de classes ordinaires
  - Manque de soutien et services offerts par l'école/centre ou la commission scolaire pour les élèves présentant des besoins particuliers au sein de classes ordinaires
  - Manque de formation offerte aux enseignants visant à les outiller pour répondre adéquatement aux élèves présentant des besoins particuliers
  - Autre : (Précisez)
- 

**5. Je me sens en sécurité dans mon milieu de travail :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

## **Thème 2 : LES SITUATIONS DE VIOLENCE VÉCUES PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT EN PROVENANCE DES ÉLÈVES**

**6. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai subi une ou diverses situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation de la part d'élève(s) :**

- Oui  
 Non (Veuillez passer directement à la question 9)

**7. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai été victime d'une ou de ces formes de violence à un certain nombre de reprises de la part d'élève(s) :**  
(Veuillez cocher une catégorie de fréquence pour chacune des formes de violence présentées) :

Formes de violence	Nombre d'incidents vécus			
	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10
Physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cyberintimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**8. A) Dans quel ou quels endroits physiques sont survenues les situations de violence énumérées à la question 7 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase	<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase
<input type="checkbox"/> Salle du personnel	<input type="checkbox"/> Salle du personnel
<input type="checkbox"/> Cours de récréation	<input type="checkbox"/> Cours de récréation
<input type="checkbox"/> Stationnement	<input type="checkbox"/> Stationnement
<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire	<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire
<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail	<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) <hr/>	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) <hr/>

**B) À quel ou quels moments sont survenues les situations de violence énumérées à la question 8 A) ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité
<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire	<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire
<input type="checkbox"/> Pendant un cours	<input type="checkbox"/> Pendant un cours
<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)	<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**C) Dans quel ou quels endroits virtuels sont survenues les situations de cyberintimidation énumérées à la question 7 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Cyberintimidation</b>	
<input type="checkbox"/>	Téléphone
<input type="checkbox"/>	Courriel
<input type="checkbox"/>	Message texte
<input type="checkbox"/>	Réseaux sociaux (ex. : Facebook, Twitter, blogue, etc.)
<input type="checkbox"/>	Site web (ex. : Rate My Teachers, etc.)
<input type="checkbox"/>	Vidéo sur le web (ex. : YouTube, etc.)
<input type="checkbox"/>	Non applicable
<input type="checkbox"/>	Autre : (Précisez)
<hr/>	

**9. A) J'ai la perception que la direction de mon établissement prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des élèves :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord



**B) J'ai la perception que ma commission scolaire prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des élèves :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**10. Je suis à l'aise d'intervenir lorsque je suis témoin d'une situation de violence à l'encontre d'un membre du personnel enseignant causée par un élève :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**11. A) Connaissance des règles de conduite et de sécurité de mon école/centre :**

i) Je connais les règles de conduite et de sécurité de mon école/centre :

- Oui
- Non (Veuillez passer directement à la question 12)

ii) Je connais le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de mon école/centre :

- Oui
- Non (Veuillez passer directement à la question 12)

**B) J'ai la perception que les règles de conduite et de sécurité abordées à la question 11A) sont appliquées au sein de mon établissement scolaire lorsqu'un élève commet un acte violent à l'égard de son enseignant :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**C) J'ai la perception que les sanctions prévues au sein du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence abordés à la question 11A) sont appliquées au sein de mon établissement scolaire lorsqu'un élève commet un acte violent à l'égard de son enseignant :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**Thème 3 : LES SITUATIONS DE VIOLENCE VÉCUES PAR LE  
PERSONNEL ENSEIGNANT EN PROVENANCE DE PARENTS D'ÉLÈVES**

**12. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai subi une ou diverses situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation de la part de parent(s) d'élèves :**

- Oui  
 Non (Veuillez passer directement à la question 15)

**13. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai été victime d'une ou de ces formes de violence à un certain nombre de reprises de la part de parent(s) d'élèves :**

(Veuillez cocher une catégorie de fréquence pour chacune des formes de violence présentées)

Formes de violence	Nombre d'incidents vécus			
	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10
Physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cyberintimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**14. A) Dans quel ou quels endroits physiques sont survenues les situations de violence énumérées à la question 13 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase	<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase
<input type="checkbox"/> Salle du personnel	<input type="checkbox"/> Salle du personnel
<input type="checkbox"/> Cours de récréation	<input type="checkbox"/> Cours de récréation
<input type="checkbox"/> Stationnement	<input type="checkbox"/> Stationnement
<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire	<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire
<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail	<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**B) À quel ou quels moments sont survenues les situations de violence énumérées à la question 14 A) ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité
<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire	<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire
<input type="checkbox"/> Pendant un cours	<input type="checkbox"/> Pendant un cours
<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)	<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**C) Dans quel ou quels endroits virtuels sont survenues les situations de cyberintimidation énumérées à la question 13 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Cyberintimidation</b>	
<input type="checkbox"/>	Téléphone
<input type="checkbox"/>	Courriel
<input type="checkbox"/>	Message texte
<input type="checkbox"/>	Réseaux sociaux (ex. : Facebook, Twitter, blogue, etc.)
<input type="checkbox"/>	Site web (ex. : Rate My Teachers, etc.)
<input type="checkbox"/>	Vidéo sur le web (ex. : YouTube, etc.)
<input type="checkbox"/>	Non applicable
<input type="checkbox"/>	Autre : (Précisez) _____

**15. A) J'ai la perception que la direction de mon établissement prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des parents d'élèves :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**B) J'ai la perception que ma commission scolaire prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des parents d'élèves :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**16. Je suis à l'aise d'intervenir lorsque je suis témoin d'une situation de violence à l'encontre d'un membre du personnel enseignant causée par un parent d'élèves :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

## Thème 4 : LES SITUATIONS DE VIOLENCE VÉCUES PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT EN PROVENANCE DE COLLÈGUES DE TRAVAIL\*\*\*

\*\*\**Au sein de ce questionnaire, le terme « collègue de travail » englobe les enseignants, le personnel de soutien et les professionnels.*

**17. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai subi une ou diverses situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation de la part de collègue(s) de travail :**

- Oui  
 Non (Veuillez passer directement à la question 20)

**18. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai été victime d'une ou de ces formes de violence à un certain nombre de reprises de la part de collègue(s) de travail :**

(Veuillez cocher une catégorie de fréquence pour chacune des formes de violence présentée)

Formes de violence	Nombre d'incidents vécus			
	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10
Physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cyberintimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



**19. A) Dans quel ou quels endroits physiques sont survenues les situations de violence énumérées à la question 18 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase	<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase
<input type="checkbox"/> Salle du personnel	<input type="checkbox"/> Salle du personnel
<input type="checkbox"/> Cours de récréation	<input type="checkbox"/> Cours de récréation
<input type="checkbox"/> Stationnement	<input type="checkbox"/> Stationnement
<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire	<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire
<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail	<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**B) À quel ou quels moments sont survenues les situations de violence énumérées à la question 19 A) ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité
<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire	<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire
<input type="checkbox"/> Pendant un cours	<input type="checkbox"/> Pendant un cours
<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)	<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**C) Dans quel ou quels endroits virtuels sont survenues les situations de cyberintimidation énumérées à la question 18 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Cyberintimidation</b>	
<input type="checkbox"/>	Téléphone
<input type="checkbox"/>	Courriel
<input type="checkbox"/>	Message texte
<input type="checkbox"/>	Réseaux sociaux (ex. : Facebook, Twitter, blogue, etc.)
<input type="checkbox"/>	Site web (ex. : Rate My Teachers, etc.)
<input type="checkbox"/>	Vidéo sur le web (ex. : YouTube, etc.)
<input type="checkbox"/>	Non applicable
<input type="checkbox"/>	Autre : _____

**20. A) J'ai la perception que la direction de mon établissement prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des collègues de travail :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**B) J'ai la perception que ma commission scolaire prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des collègues de travail :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**21. Je suis à l'aise d'intervenir lorsque je suis témoin d'une situation de violence à l'encontre d'un membre du personnel enseignant causée par un collègue de travail :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**Thème 5 : LES SITUATIONS DE VIOLENCE VÉCUES PAR LE PERSONNEL  
ENSEIGNANT EN PROVENANCE DE MEMBRES DE LA DIRECTION**

**22. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai subi une ou diverses situations de violence physique, psychologique ou de cyberintimidation de la part de membre(s) de la direction :**

- Oui  
 Non (Veuillez passer directement à la question 25)

**23. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai été victime d'une ou de ces formes de violence à un certain nombre de reprises de la part de membre(s) de la direction :**

(Veuillez cocher une catégorie de fréquence pour chacune des formes de violence présentée)

Formes de violence	Nombre d'incidents vécus			
	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10
Physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cyberintimidation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**24. A) Dans quel ou quels endroits physiques sont survenues les situations de violence énumérées à la question 23 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase	<input type="checkbox"/> Salle de classe/Gymnase
<input type="checkbox"/> Salle du personnel	<input type="checkbox"/> Salle du personnel
<input type="checkbox"/> Cours de récréation	<input type="checkbox"/> Cours de récréation
<input type="checkbox"/> Stationnement	<input type="checkbox"/> Stationnement
<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire	<input type="checkbox"/> Autres endroits au sein de l'établissement scolaire
<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail	<input type="checkbox"/> Hors des lieux de travail
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**B) À quel ou quels moments sont survenues les situations de violence énumérées à la question 24 A) ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Violence physique</b>	<b>Violence psychologique</b>
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre de parents
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre avec la direction
<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité	<input type="checkbox"/> Lors d'une rencontre du personnel, de département ou de comité
<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire	<input type="checkbox"/> Lors d'une activité de financement, d'une sortie scolaire ou d'une activité parascolaire
<input type="checkbox"/> Pendant un cours	<input type="checkbox"/> Pendant un cours
<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)	<input type="checkbox"/> À l'extérieur d'un cours (ex. : pause, heure du dîner, entrée ou sortie des classes, etc.)
<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Non applicable
<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____	<input type="checkbox"/> Autre : (Précisez) _____

**C) Dans quel ou quels endroits virtuels sont survenues les situations de cyberintimidation énumérées à la question 23 ? (Plusieurs réponses sont possibles)**

<b>Cyberintimidation</b>	
<input type="checkbox"/>	Téléphone
<input type="checkbox"/>	Courriel
<input type="checkbox"/>	Message texte
<input type="checkbox"/>	Réseaux sociaux (ex. : Facebook, Twitter, blogue, etc.)
<input type="checkbox"/>	Site web (ex. : Rate My Teachers, etc.)
<input type="checkbox"/>	Vidéo sur le web (ex. : YouTube, etc.)
<input type="checkbox"/>	Non applicable
<input type="checkbox"/>	Autre : _____

**25. A) J'ai la perception que la direction de mon établissement prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par d'autres membres de la direction :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord



**B) J'ai la perception que ma commission scolaire prend au sérieux les cas de violence subis par le personnel enseignant lorsque ceux-ci sont causés par des membres de la direction :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**26. Je suis à l'aise d'intervenir lorsque je suis témoin d'une situation de violence à l'encontre d'un membre du personnel enseignant causée par un membre de la direction :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**Thème 6 : LES DÉMARCHES EFFECTUÉES ET LE SUIVI ACCORDÉ AU  
PERSONNEL ENSEIGNANT POUR AGIR SUR LES SITUATIONS DE  
VIOLENCE VÉCUES AU TRAVAIL**

**27. Je connais les mécanismes formels utilisés au sein de mon établissement scolaire pour rapporter une situation de violence au travail :**

- Fortement en accord
- En accord
- Ni d'accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Fortement en désaccord

**28. Au cours des deux dernières années scolaires, j'ai utilisé un ou ces canaux de communication pour rapporter une situation de violence que j'ai subie :**  
(Plusieurs réponses sont possibles)

Canaux de communication	Nombres d'évènements rapportés			
	Aucun	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Plus de 10
Recours au formulaire utilisé par mon école/centre pour rapporter un accident ou un incident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plainte déposée à la police	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre avec la direction de l'école/centre ou d'autres représentants de la commission scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rencontre avec les représentants syndicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**29. Lorsque je rapporte une situation de violence vécue au travail, je me sens généralement soutenu par :**

	Fortement en désaccord	En désaccord	Ni d'accord, ni en désaccord	En accord	Fortement en accord
Le personnel enseignant et les autres catégories de personnel au sein de mon école/centre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La direction de mon école/centre et autres représentants de la commission scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes représentants syndicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**30. Il m'arrive de ne pas déclarer certaines situations de violence que je subis au travail :**

- Oui
- Non (Veuillez passer directement à la question 32)
- Je n'ai pas subi de situation de violence au travail (Veuillez passer directement à la question 32)

**31. Si vous avez été victime de violence à votre école ou centre, mais que vous avez choisi de ne pas signaler l'incident, indiquez pourquoi en choisissant toutes les réponses applicables :**

- Je n'étais pas au courant ou je ne connaissais pas bien la procédure de signalement d'une situation de violence
- Je ne pensais pas que de signaler l'incident était requis ou justifié dans la situation en question
- On m'a incité à ne pas signaler l'incident ou on a fait pression en ce sens
- Je m'inquiétais de possibles conséquences professionnelles à mon égard
- Je m'inquiétais de possibles conséquences professionnelles à l'égard du ou de mes collègues de travail qui avaient commis l'acte de violence
- Je m'inquiétais de possibles conséquences professionnelles à l'égard du ou des membres de la direction qui avaient commis l'acte de violence
- Je m'inquiétais des possibles conséquences scolaires à l'égard du ou des élèves qui avaient commis l'acte de violence
- Je m'inquiétais des possibles conséquences familiales à l'égard du ou des élèves qui avaient commis l'acte de violence
- J'éprouvais de la sympathie pour l'élève qui avait commis l'acte de violence
- J'ai jugé que j'étais en mesure de gérer la situation sans avoir besoin de la signaler
- La procédure de signalement prend trop de temps ou est trop fastidieuse
- Autre : (Veuillez élaborer)

---

---

---

**32. À votre avis, quel type de mesure pourrait être mis en oeuvre par la direction de votre établissement ou par votre commission scolaire pour contrer les situations de violence vécues par le personnel enseignant ?**

---

---

---

---

---

**33. À votre avis, quel rôle devrait jouer votre syndicat envers la problématique de la violence au travail vécue par le personnel enseignant ?**

---

---

---

---

---

## Thème 7 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**\*\*\*Nous vous rappelons que les informations recueillies sont anonymes et que votre identité demeurera confidentielle.**

### 34. À quel niveau enseignez-vous actuellement ?

- Préscolaire
- Primaire
- Secondaire
- Éducation aux adultes
- Formation professionnelle

### 35. Dans quelle commission scolaire êtes-vous en emploi ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Commission scolaire du Littoral                    | <input type="checkbox"/> <a href="#">Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier</a> |
| <input type="checkbox"/> Commission scolaire Eastern Shores                 | <input type="checkbox"/> Commission scolaire English-Montréal                    |
| <input type="checkbox"/> <a href="#">Commission scolaire Central Québec</a> | <input type="checkbox"/> Commission scolaire Lester-B.-Pearson                   |
| <input type="checkbox"/> Commission scolaire Eastern Townships              | <input type="checkbox"/> Commission scolaire New Frontiers                       |
| <input type="checkbox"/> Commission scolaire Western Québec                 | <input type="checkbox"/> Commission scolaire Riverside                           |

### 36. Quel est votre statut d'emploi ?

- Enseignant régulier (contrat tacite renouvelable à temps plein)
- Enseignant à temps partiel
- Remplaçant
- Enseignant à taux horaire
- Suppléant occasionnel

**37. Êtes-vous permanent ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

**38. Quelle est votre qualification d'enseignant ? (Si votre statut est en attente, veuillez répondre avec le résultat attendu)**

- Brevet ou diplôme permanent
  - Autorisation provisoire
  - Non légalement qualifié, mais engagé avec tolérance
  - Non légalement qualifié
  - Autre : (Précisez)
- 

**39. Quelle est votre catégorie d'âge ?**

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 18 à 24 ans | <input type="checkbox"/> 65 à 74 ans                                 |
| <input type="checkbox"/> 25 à 34 ans | <input type="checkbox"/> 75 ans et plus                              |
| <input type="checkbox"/> 35 à 44 ans | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre à cette question |
| <input type="checkbox"/> 45 à 54 ans |  |
| <input type="checkbox"/> 55 à 64 ans |  |

**40. Genre du répondant**

- Homme
- Femme
- Neutre
- Je préfère ne pas répondre à cette question

**41. Combien d'années d'expérience en enseignement détenez-vous ?**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 5 ans et moins     | <input type="checkbox"/> Entre 26 et 30 ans |
| <input type="checkbox"/> Entre 6 et 10 ans  | <input type="checkbox"/> Entre 31 et 35 ans |
| <input type="checkbox"/> Entre 11 et 15 ans | <input type="checkbox"/> Entre 36 et 40 ans |
| <input type="checkbox"/> Entre 16 et 20 ans | <input type="checkbox"/> 41 ans et plus     |
| <input type="checkbox"/> Entre 21 et 25 ans |   |

**Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire!**